



CSA-Ministériel

du 04/05/2023

DÉCLARATION LIMINAIRE :

- Monsieur le garde des Sceaux, Madame la Secrétaire générale,

2,3 millions de Français ont défilé partout en France, faisant du 1^{er} mai 2023 l'un des plus importants de notre histoire sociale. Malgré cela, l'exécutif a enchaîné les passages en force : refus de recevoir les syndicats, utilisation du 49-3, promulgation immédiate malgré une censure partielle du Conseil constitutionnel...

La décision du président de la République de maintenir la réforme des retraites malgré l'opposition quasi unanime de la population crée une défiance profonde.

FO Justice maintient son opposition à la désormais Loi du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023... et pour toutes les générations à venir.

FO Justice soutient toutes les actions de grève et de manifestation initiées par les travailleurs et jeunes, mais condamne fermement les actes de violences et de vandalisme dont une minorité de casseurs sont à l'origine. Ces agissements annihilent la démarche sociale, et anéantissent la portée et l'engagement des Français mobilisés.

FO Justice souhaite renouveler son soutien aux forces de l'ordre mobilisées depuis le début et plus particulièrement, lors du 1^{er} mai, où pas moins de 406 policiers et gendarmes ont été blessés.

- Monsieur le garde des Sceaux, Madame la Secrétaire générale,

Depuis le 24 avril 2023, le gouvernement a lancé l'opération Wuambushu à Mayotte. Cette opération policière a jeté de l'huile sur le feu dans un département déjà très impacté par les violences et **FO Justice** souhaite encore saluer l'engagement quotidien des Personnels malgré le contexte. **FO Justice** attend votre soutien plein et entier à leur égard, quel que soit l'exercice de leurs fonctions.

- Monsieur le garde des Sceaux, Madame la Secrétaire générale,

Un nouveau triste record a été battu ce 1^{er} avril 2023, avec une population pénale dépassant la barre de 73 000 détenus hébergés, et quelques 176 000 personnes suivies fin 2022 contre 155 000 fin 2020 par les Collègues des SPIP.

FO Justice est conforté une nouvelle fois dans ses alertes multiples à destination du Président de la République, de la Première ministre et à votre attention. Comment et dans quelles conditions va se dérouler ce nouvel été ?



À l'aube d'une réforme statutaire reconnaissante historique et d'une réforme salariale ambitieuse portées par **FO Justice**, on peut se projeter vers une amélioration des conditions de travail. Mais les effets escomptés mettront plusieurs mois à se faire sentir, la faute à l'entente syndicale de 2018 qui avait préféré la stratégie électorale, la même entente syndicale qui aujourd'hui reproduit le même schéma inlassablement et ose crier au scandale pendant que **FO Justice** travaille en faveur des Personnels.

- Monsieur le garde des Sceaux, Madame la Secrétaire générale,

Le 27 septembre 2022, le garde des Sceaux présentait le PLF 2023, soutenu par le Secrétariat Général quelques jours après. **FO Justice** était intervenu auprès du garde des Sceaux pour dénoncer le fait que le régime indemnitaire des Personnels Administratifs affectés à l'administration pénitentiaire souffrait d'une minoration par rapport à celui des collègues affectés dans les autres directions.

FO Justice s'était félicité d'avoir été entendu par le ministère sur ce point, le Secrétariat Général avait alors présenté une mesure consistant à remplacer le coefficient appliqué par un abattement forfaitaire de l'IFSE égal à la moitié du socle indemnitaire le plus bas du corps.

Force est de constater que les Personnels Administratifs ne sont toujours pas une priorité pour notre administration puisque 6 mois se sont écoulés et que rien n'a changé !

Les Personnels Administratifs, attendent toujours l'application des mesures annoncées pour 2023 !

En outre, le relèvement du minimum de traitement dans la fonction publique au 1^{er} mai tasse encore et encore les grilles indiciaires de ces personnels à statut interministériel qu'on peut maintenant appeler « les smicards de la fonction publique ». Pour exemples, un adjoint administratif restera à l'indice 361 pendant 12 ans et un secrétaire administratif pendant 5 ans.

- Monsieur le garde des Sceaux, madame la Secrétaire générale,

FO Justice est et restera moteur et porteur de toutes revendications et réformes ambitieuses à destination des Personnels, si et seulement si, nous trouvons face à nous des interlocuteurs qui sauront écouter. La réforme à destination de **TOUS les Personnels de surveillance, contrairement à tout ce qui a pu être signé avant, doit avancer plus rapidement et surtout ne pas trahir votre engagement d'une réforme qualifiée d'« HISTORIQUE ».**

Nos dernières interventions auprès de l'Élysée vont en ce sens. Si cela s'avérait nécessaire, nous savons que nous emporterons l'adhésion des Personnels dans « un bras de fer à la pénitentiaire », dans un contexte carcéral déjà fortement dégradé... VOUS LE SAVEZ !!!

